



Comment faire les papier à ma mère pour qu'elle vienne en france

Par **nadia**, le **20/05/2010** à **21:34**

Bonjour,

je m'appel faycal.je suis tunisien.

je suis marié depuis 2 ans avec une franco tunisienne née en france à lyon.

j'ai actuellement un titre de sejour de 10 ans.

voilà, je souhaite faire les papiers pour ramener ma mère et pour qu'elle puisse vivre avec moi en france.

mon père a vecut en france et il y est decédé il ya longtemps.

j'ai mon frère qui vit à paris et il a aussi un titre de sejour de 10 ans.

j'ai aussi 2 soeurs mariés en tunisie donc ma mère se retrouve toute seule.enfin elle touche la retraite complémentaire de mon père.

es ce que j'ai le droit de lui faire les papiers et comment dois je m'y prendre ?

Quelles sont les demarches ?

Merci pour votre réponse.

Par **chris_idv**, le **03/06/2010** à **21:57**

Bonjour,

Vous mère doit faire une demande de visa long séjour pour motif vie privée et familiale via

l'ambassade de France.

Cordialement,

Par **Gahalas**, le **14/03/2017** à **22:28**

Bonsoir

Je vis en France depuis 1999 j'ai une carte de séjour de dix ans et je voulais ramener ma mère qui vit en Tunisie pour la soigner en France

Par **Gahalas**, le **14/03/2017** à **22:33**

Donc je dois faire quoi

Quels documents à préparer merci d'avance